

## ARRÊTÉ DE POLICE DE LA CIRCULATION

Le Maire de la commune de PEYRAT DE BELLAC (Haute-Vienne),

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et L. 2212-2 ;

VU l'article L. 113-2 du Code de la voirie routière ;

VU la requête en date du 04 juillet 2025 par laquelle la SNCF INFRAPOLE LIMOUSIN – 16 place des Charentes – 87000 LIMOGES, représentée par M. Ludovic DION, sollicite l'autorisation d'interrompre la circulation sur la route de la Ribière (VC n°7) à l'occasion des travaux sur le passage à niveau n°14 ;

VU l'avis favorable des services techniques de Bellac en date du 11 juillet 2025 ;

VU l'avis favorable du Conseil départemental en date du 15 juillet 2025 ;

### A R R Ê T É

**Article 1er :** A compter du 16 septembre 2025, la circulation des véhicules sera interrompue dans les deux sens de circulation sur la VC n°7 (route de la Ribière) afin de permettre les travaux précédemment cités.

Pendant la durée de cette interruption, une déviation nécessaire sera mise en place correspondant à l'itinéraire suivant :

- la RD 49 (rue de la Colline)
- la RD 947 (route de Poitiers),
- la VC n°7 (route de la Ribière)

L'accès aux riverains, véhicules de secours et d'incendie seront maintenus

**Article 3 :** Cette réglementation de circulation sera effective à partir du 16 septembre 2025 pour une durée de 4 jours. La signalisation correspondante sera mise en place, surveillée, entretenue, de jour comme de nuit et déposée par les soins et aux frais de la SCNF, conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8<sup>ème</sup> partie signalisation temporaire).

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.  
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie de BELLAC
- Centre de Secours de BELLAC
- SAMU 87,
- CCHLeM,
- Conseil Départemental, Antenne technique de Val d'Issoire,
- Transports scolaires Nouvelle-Aquitaine,
- SNCF

Fait à PEYRAT DE BELLAC  
Le 21 juillet 2025

Mme le Maire  
Patricia MARCOUX LESTIEUX

